

Village de Oisy-le-Verger



Janvier 2021 - N°2

Madame, Monsieur,

Nous venons de passer une année très particulière, avec un évènement sans précédent tel que la covid-19 ; un virus qui a bouleversé notre quotidien : vie professionnelle, scolarité, vacances, activités sportives... Nous avons dû vivre avec ce virus en respectant les différents protocoles pour nous protéger d'une éventuelle contamination. Un virus qui laissera une trace désastreuse à travers le monde.

Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure ; aussi, les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année : joie, bonheur et santé pour vous et votre famille.

Par l'intermédiaire de ce bulletin riche en informations de toute nature, je voulais vous dresser un « état des lieux » si l'on peut dire de notre commune avec une situation financière précise, un bilan des travaux et des dépenses en cours.

J'ai eu le plaisir de rencontrer, début août, le receveur municipal qui, rappelons-le, est un acteur de premier plan dans la gestion de la commune. Il m'a fait remarquer qu'outre le fait de tenir la comptabilité de la commune, il avait également un rôle de conseil et d'expertise que ce soit en gestion fiscale, budgétaire et financière et qu'il était par conséquent attentif à la moindre sollicitation des ordonnateurs ; certains le consultent, d'autres non. Pour ma part, je lui ai fait savoir que je ne manquerai pas de revenir vers lui si cela s'avérait nécessaire. Force est de constater qu'au cours de ces six dernières années, de grosses dépenses ont été engagées pour la phase 1 de l'église et pour l'enfouissement des réseaux de plusieurs rues de notre village.

S'agissant de l'église, des retards se sont accumulés suite à une succession de situations indépendantes de notre volonté certes (dépôt de

bilan de l'entreprise Payeux, crise sanitaire) qui ont entraîné des arrêts plus ou moins prolongés de tous les corps de métiers d'une part et surtout des retards dans le versement du solde des subventions d'autre part ayant pour conséquence un déficit d'investissement comme vous pouvez le constater au niveau du C.A. 2019 (cf regard sur le budget).

D'autres facteurs, certes, entrent également en ligne de compte qui seront évoqués dans les comptes-rendus de réunions de Conseil municipal (cf page 5) mais je conclurai par ces mots : « *la difficulté est d'agir avec les « moyens du bord » mais rien n'est impossible quand on a la volonté d'atteindre un objectif raisonnable* ». Je me permets également de vous rappeler que la transparence est et restera l'une des préoccupations majeures de ce mandat.

Nous nous tournons donc vers l'avenir en mettant en place progressivement des actions concrètes sur lesquelles nous nous sommes engagés pour les six années à venir.

Enfin, je remercie les adjoints et les conseillers municipaux pour leur fidélité, leur implication et leur volonté que je partage d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

Bien cordialement

Marie-Christine GUENOT

Retrouvez toutes les informations municipales sur notre page facebook « Village de Oisy-le-Verger »

Rédaction et mise en page : MC GUENOT

Comité de lecture : Fabrice KIZEWSKI, Séverine MARQUET, Delphine DOREKENS

S O M M A I R E

La vie municipale	2 à 11
Ecole	12
C.C.A.S.	12
La vie Locale	13
La Communauté de communes	14 à 16
Revue de presse	17 à 20
La vie paroissiale	21
Hommage	22
La vie associative	23 à 26
Page souvenir	27
Calendrier des fêtes	28

LA VIE MUNICIPALE

LA MAIRIE

Une boîte à idées bientôt
disponible dans le hall de la mairie

Le secrétariat de Mairie est ouvert du

lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Martine GARBEZ assure les fonctions de Secrétaire de Mairie secondée à l'accueil par Stéphanie LAZARECKI. Depuis début janvier, Elodie SAURON vient compléter l'équipe administrative.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES DANS VOTRE COMMUNE

Le **P.A.C.S.** (Pacte Civil de Solidarité) : depuis le **1^{er} novembre 2017**, les couples qui veulent se pacser ne doivent plus s'adresser au Tribunal d'instance mais à la mairie de leur résidence commune.

L'attestation de vie commune : se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La déclaration de naissance anticipée : se présenter avec la pièce d'identité du père et de la mère.

Le recensement des jeunes citoyens est une obligation pour tous les jeunes de 16 ans, filles et garçons. Cette démarche doit se faire dans le mois anniversaire des 16 ans (pour 2021, sont concernés les filles et garçons nés en 2005).

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour les électeurs. Vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Le mariage : le dossier est à retirer en mairie et des pièces justificatives sont à produire.

Les demandes d'aide personnalisée d'autonomie (A.P.A.) : les dossiers sont à retirer et à retourner une fois complétés en mairie.

La délivrance d'imprimés préfectoraux (certificat de cession de véhicule...)

Attention : les **cartes d'identité** et les **passports** ne sont plus délivrés par votre mairie ; ces documents sont désormais biométriques et vous devez vous rapprocher d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (Arleux, Bapaume, Douai, Cambrai, Arras) ;

Auparavant, vous devrez effectuer une partie de la démarche de chez vous sur le site ants.gouv.fr

Baptême républicain

Egalement connu sous le nom de baptême civil, cet acte est de plus en plus pratiqué bien qu'il ne soit régi par aucun texte de loi.

Ces baptêmes sont célébrés le Samedi matin uniquement. Merci de vous inscrire en mairie dans le mois précédant le baptême avec le livret de famille et les pièces d'identité des parrain et marraine.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Assistante sociale du Département :
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 03.21.50.58.30

Les travaux au cimetière effectués par une entreprise (réalisation de caveau, maçonnerie...) doivent être préalablement signalés en mairie 48 h à l'avance.

PERMANENCES DES ADJOINTS sur rendez-vous pris au préalable en mairie :

Annie TREDOULET, Adjointe à la vie scolaire, le lundi de 17 h à 18 h – Séverine MARQUET, Adjointe à la Commission des Fêtes, le jeudi de 17 h à 18 h et Vincent DELFORGE, Adjoint chargé des marais, le Samedi de 11 h à 12 h.

LA SALLE DES FETES

Avec cette nouvelle mandature, il a été décidé de créer une commission intitulée «**gestion des salles municipales**». En juin dernier, cette commission a procédé à l'inventaire de la totalité de la vaisselle de la salle polyvalente.

La sortie et le rangement de la vaisselle seront dorénavant effectués par un membre de la commission et un agent de la commune ; toute vaisselle cassée ou manquante après inventaire sera facturée.

Un règlement intérieur sera remis à chaque occupant (particulier ou association)

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Sandrine FRERE vous y accueille du **mardi au samedi de 9 h à 12 h – tél. : 03.21.23.18.05**

L'essentiel des services postaux et des opérations financières est possible au sein de l'agence :

- **Courriers et colis**
 - Vente de timbres poste à usage courant ;
 - Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages collissimo ;
 - Fourniture d'autres produits courrier et colis sur commande ;
 - Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous-contrat, objets en nombre, chronopost et valeur déclarée) ;
 - Retrait des lettres et colis en instance (hors poste restante, valeur déclarée, contre-remboursement et chronopost) ;
 - Recharges de la poste mobile ;
 - Les pièces de la Monnaie de Paris ;
 - Remise de factures aux professionnels lors d'un achat ;
 - Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilisé et prêt-à-poster de réexpédition).
 - Point colis relais hors domicile (depuis le 10 octobre 2018)
- **Services financiers**
 - Retrait d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours glissants ; **l'agent n'a pas accès aux données confidentielles bancaires ;**
 - Dépôt des chèques sur compte courant ou d'épargne ;
 - Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
 - . des versements d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, dans la limite de 350 €, par période de 7 jours glissants ;

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil Municipal du 30 juin 2020

- **Regard sur le budget**
 - **Taux d'imposition des taxes directes locales**
Les taux restent inchangés par rapport à l'année 2019 soit :

Taxe foncière (bâti)	13,09
----------------------	-------

Taxe foncière (non bâti)	37,85
--------------------------	-------

La loi de finances pour l'année 2020 propose un calendrier de suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales et une réforme de la fiscalité directe locale.

- **Compte administratif 2019** (avec les reprises de 2018)

Le compte administratif 2019 présente :

- | | |
|------------------------------------|--------------|
| - un excédent de fonctionnement de | 652 588,62 € |
| - un déficit d'investissement de | 211 608,99 € |

- **Budget primitif 2020**

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	214 358,01	Atténuation de charges	10 000,00
Charges de personnel	353 700,00	Produits des services du domaine	89 960,00
Atténuation de produits	10 499,00	Impôts et taxes	208 271,00
Autres charges de gestion courante	64 678,00	Dotations et participations	265 808,00
Charges financières	23 044,68	Autres produits de gestion courante	42 000,00
Charges exceptionnelles	2 680,00	Produits financiers	2 200,00
Virement à la section d'investissement	600 718,79	Produits exceptionnels	193 750,00
Opérations d'ordre de transfert/sections	4 784,15	Opérations d'ordre de transfert/sections	240,00
		Résultat reporté	462 233,63
	1 274 462,63		1 274 462,63

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Opérations d'équipements	691 400,00	Subventions d'investissement	276 173,06
Emprunts et dettes assimilées	565 322,00	Emprunts et dettes assimilées	250 000,00
Opérations d'ordre de transfert/sections	240,00	Dotations, fonds divers et réserves	143 840,00
Résultat reporté ou anticipé	211 608,99	Excédent de fonctionnement capitalisé	190 354,99
		Autres immobilisations financières	2 700,00
		Virement de la section de fonctionnement	600 718,79
		Opérations d'ordre de transfert/sections	4 784,15
	1 468 570,99		1 468 570,99

- **Subventions 2020**

La subvention de l'Amicale des Sapeurs Pompiers et de l'Association des Anciens combattants a été réduite en raison de la baisse de leurs membres.

Les autres subventions ont été maintenues à leur valeur de 2019 mais à l'avenir les Présidents d'association seront invités à fournir tout document justifiant de l'utilisation de l'aide accordée (article L 1611-4 du Code Général des Collectivités locales) ; la subvention du 14 juillet a été annulée ; une nouvelle subvention a été attribuée à l'association « l'arbre à palabres ».

- **Attribution de logement rue Charles Caudron**

Suite au décès de Monsieur SACLEUX et au déménagement de son épouse en août dernier, le logement 9 de la rue Charles Caudron a été attribué à Madame LEDO Myriam à compter du 1^{er} octobre 2020

- **Bail local infirmier**

Le local infirmier sera loué à compter du 15 septembre 2020 à Monsieur **BILOT** Marc-Antoine et ses associés pour un loyer mensuel de 600 € révisable annuellement ; un bail sera établi.

- **Commission de contrôle de la liste électorale**

Les conseillers municipaux de la liste minoritaire y figurent d'office : Monsieur COUPEZ, Madame PARTHIOT ; Trois membres sont désignés parmi la liste majoritaire : Madame LEDO, Monsieur SZCZESNY, Monsieur LEGRAND.

- **Commission Communale des impôts directs**

Le conseil municipal a établi la **liste de proposition** des personnes appelées à siéger à la Commission des Impôts Directs :

- Monsieur DHAUSSY Albert	Monsieur TASSEL Serge
- Monsieur GARBEZ Gilles	Madame LOURDEL Martine
- Madame RICHEZ Chantal	Monsieur BOUTROUILLE Pascal
- Monsieur LORRIAUX Jean-Pierre	Monsieur KAMINSKI Stéphan
- Madame TREDOULET Chantal	Madame LEGRY Hélène
- Madame BOUFFLERS Françoise	Monsieur COPLO Frédéric
- Madame FONTAINE Monique	Madame BILOT Catherine
- Monsieur LECOMPTE Jean-Pierre	Monsieur CARPENTIER Edmond
- Monsieur SILVERT Michel	Monsieur MALVOISIN Hubert
- Monsieur DOISY François	Monsieur MERCIER Joseph
- Monsieur BENOIT Thierry	Madame SEDE Maryline
- Monsieur GILLERON Gérard	Monsieur CARPENTIER Jean-Marie

Conseil Municipal du 24 septembre 2020

- Etude aménagement du parking rue Alfred Détournay : **Une étude sera confiée au Cabinet CIBLE VRD.**
- **Désignation des membres de la C.I.A.F. (Commission Intercommunale Aménagement Foncier)**
« L'aménagement foncier rural a pour but d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles ou forestières, d'assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux et de contribuer à l'aménagement du territoire communal ou intercommunal défini dans les plans locaux d'urbanisme, les cartes communales ou les documents en tenant lieu, dans le respect des objectifs mentionnés aux articles L.111-1 et L.111-2. »
Madame GUENOT a désigné Vincent DELFORGE, Président
Yves COQUELLE et Pierre VAILLANT (titulaires) et Albert DHAUSSY (suppléant) ont été reconduits dans leurs fonctions au sein de cette commission.
- **Désignation d'un représentant titulaire et suppléant à la C.L.E.C.T. (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) d'OSARTIS-MARQUION**
La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité. La CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.
Jean COUPEZ a été désigné en qualité de titulaire et Vincent DELFORGE, en qualité de suppléant.
- **Désignation d'un membre référent à la commission PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) OSARTIS**
Le PLUi est document d'urbanisme réglementaire à l'échelle d'un ensemble de communes ; il définit le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 20 prochaines années et le formalise au travers des règles d'utilisation et d'occupation du sol.
Vincent DELFORGE a été désigné membre référent.
- **Baux de terre : indice national à retenir servant de base au calcul des fermages**

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le bail pour neuf années entières et consécutives qui prendront cours le 1^{er} octobre 2020 pour finir le 30 septembre 2029. Concernant le loyer, il sera actualisé chaque année après fixation des indices départementaux des fermages.

Les valeurs à l'hectare sont fixées comme suit :

7,5 quintaux de blé l'hectare pour les parcelles de catégorie 1 et 2

7 quintaux de blé l'hectare pour les parcelles de catégorie 3 et 4

6,5 quintaux de blé l'hectare pour les parcelles de catégorie 5.

L'indice national des fermages s'élevant à 109.55 (arrêté du 16 juillet 2020) est applicable pour les échéances du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, ce qui donne une valeur du quintal de blé de 26,03€ pour le Pas-de-Calais et 23,49 € pour le Nord. Cet indice est le dernier indice connu.

- **Dissolution de l'Association des anciens combattants**

Suite au décès de son Président, Monsieur Irénée SACLEUX, les membres du bureau ont décidé de dissoudre leur association. Les soldes des comptes détenus au Crédit Mutuel et à La Banque Postale seront versés à la Commune qui s'engage à déposer à ses frais une plaque ou des fleurs selon la volonté de la famille à l'occasion des obsèques des membres.

Conseil Municipal du 13 octobre 2020

L'ordre du jour de cette réunion portait sur le remboursement du prêt relais d'un montant de 528 000 €

Un Prêt relais sert à préfinancer les subventions ou le fonds de compensation de la T.V.A. ; il sert à financer par conséquent une recette d'investissement et ne peut être utilisé à une dépense de fonctionnement.

Un prêt relais d'un montant de 528 000 euros avait été consenti par la Caisse d'Epargne en octobre 2018 pour les travaux de l'Eglise (Phase 1) et devait être remboursé sur deux années avec une date finale fin octobre 2020. Cet emprunt avait été réalisé afin d'anticiper le déblocage des subventions et devait être remboursé au fur et à mesure que la commune les encaissait. Une partie de ces subventions ont été touchées mais ont été utilisées pour financer l'enfouissement des réseaux dans les rues Louis Gilleron, Henri Deloffre, Eugène Momal, Charles Jacob

Le programme des travaux a pris beaucoup de retard (faillite d'une entreprise et crise sanitaire) et n'est toujours pas terminé ;

Fin octobre 2020, les subventions ne sont pas toutes encaissées et à cela s'ajoute un programme de travaux de voirie (financé sur fonds propres) non terminé à cette date.

Afin de préserver le bon équilibre des finances communales, il s'avère nécessaire d'avoir recours :

- 1) à un prêt relais de 150 000 € en 24 mois ;
- 2) à un prêt moyen terme de 250 000 €.

TRAVAUX

La période estivale a été mise à profit pour effectuer la maintenance courante ou pour réaliser des travaux pour sans cesse améliorer à la fois le cadre de vie mais aussi la sécurité des enfants.

ECOLE

- Installation d'un Vidéoprojecteur interactif dans la classe de Maternelle (Madame PRONIER) ;
- Travaux d'étanchéité sur la toiture de l'école ;
- Aménagement de l'espace vert près de la salle de musique : création d'une allée piétonne en autobloquants et d'un escalier ;



- Nettoyage des toitures des toilettes et des grilles extérieures ;
- Mise en place d'une barrière amovible pour séparer les deux cours de récréation ;
- Remplacement des petits lits.

LE STATIONNEMENT : « le grand désordre »

Certains parents qui amènent leurs enfants à l'école faisaient hélas preuve d'indélicatesse : stationnement aux abords de l'école, au niveau des passages piétons ou encore devant les portes de garage. Des mesures ont été prises dans **l'unique but de sécuriser les enfants** :



→ Les passages piétons ont été repeints avant la rentrée et plus récemment le personnel technique a repeint les bordures rue Maurice Pierrache.

De plus, dans un souci d'optimiser la sécurité, le personnel technique assure la traversée des enfants à chaque passage piéton.



EGLISE

- **Les travaux de réfection de l'église sont terminés depuis le 20 novembre** ; après enlèvement de l'échafaudage, l'entreprise SEPIC a procédé au nettoyage du parvis ;



- Le personnel technique a nettoyé la zone piétonne



- Les parterres ont été décaissés pour y mettre du grès de perne

- Intempéries du 10 février 2020 :** suite à cette tempête, trois vitraux ont été endommagés (dont un avec des carences importantes) ainsi que des parties de zinguerie à l'arrière de l'église. La prestation de restauration des vitraux a été confiée à l'Atelier Claude Barre d'Amiens et les travaux de couverture et zinguerie à l'entreprise CARRE d'Hermies. Suite à la crise sanitaire, ces travaux ont pris du retard et après relance, devraient intervenir au cours du premier trimestre 2021.

Une fois ces réparations terminées, une mobilisation générale du personnel, des conseillers sera nécessaire pour un grand nettoyage de l'édifice ; les personnes qui désirent apporter leur aide peuvent laisser leur numéro de téléphone en mairie, nous les contacterons lorsque nous commencerons ce nettoyage.

TERRAIN RUE ALFRED DETOURNAY

Le personnel communal a procédé au nettoyage de ce terrain.

Dans l'attente de l'aménagement du parking, du rabotage de route a été étalé grâce à l'intervention de Laurent MARQUET et l'aide de quelques conseillers.



LA COMMISSION DE LA VIE SCOLAIRE

Face à la crise sanitaire, des initiatives voient le jour dans toutes les communes. Dans notre village, pour éviter le brassage trop important des élèves, deux services ont été mis en place : les plus grands déjeunent dans la cantine et les plus petits dans une autre pièce. A tour de rôle, Anna TREDON, Adjointe à la vie scolaire, Delphine DOREKENS, Nicole LEDO, Valérie TABARY, Danielle ADAMSKI, Conseillères municipales, ont « prêté main forte » au personnel de la cantine pour respecter au mieux le protocole sanitaire imposé.

Frédéric SZCZESNY, Conseiller municipal et membre de la Commission de la vie scolaire a tracé deux marelles dans la première cour de récréation.



LA COMMISSION DES FETES

- La crise sanitaire a bouleversé le bon déroulement des manifestations communales ; les enfants se sont néanmoins adaptés à cette situation et ont participé activement aux activités proposées par la commission des fêtes ; Séverine MARQUET, Adjointe, Valérie TABARY, Delphine DOREKENS, Nicole LEDO et Danielle ADAMSKI, membres de la commission, ont proposé un panel d'activités :

Halloween : à défaut de pouvoir organiser la chasse au trésor ainsi que le défilé d'Halloween, un concours de dessin a été organisé sur ce thème avec distribution de cadeaux et friandises aux participants.

Noël : le « loto des enfants » initialement prévu a également été supprimé ; les enfants âgés de 3 à 12 ans ont fait appel à leur imagination pour créer un sujet, un poème, une lettre ... ; les enfants âgés de 13 à 17 ans ont réalisé une photo originale ou un dessin sur le thème de Noël Manga.

Classe par classe, les enfants ont accroché leur réalisation au sapin installé dans l'espace situé près de la salle de musique.

- Un comité des fêtes a été créé le 7 août 2020 :**

Une activité de danse s'est greffée au sein de ce comité et accueillait avant le confinement d'octobre une

trentaine de danseurs de tout âge qui se retrouvaient chaque mardi et jeudi pour répéter des chorégraphies de « line dance » (dérivé de la « country danse ») sous la houlette d'Olivier DESPEYROUX.



LA COMMISSION DES MARAIS

Madame GUENOT, Messieurs DELFORGE et CORNU ont reçu les locataires des différents marais ; cette rencontre a été très constructive et a permis de faire une mise au point sur les droits et obligations de chacun.

Société de pêche « la roche dorée » : suite à la démission de Monsieur BAUDUIN, un nouveau bureau a été constitué et de nouveaux membres actifs ont adhéré à cette association (cf la vie associative, page 23).

LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT



L'ancien cimetière comme le nouveau cimetière ont été entièrement désherbés : quelques conseillers sont venus «prêter main forte» au personnel communal ; rien de tel que la binette et la serfouette pour venir à bout de ces mauvaises herbes ; une opération qui devra se renouveler au printemps.

- Aménagement des parterres



PLANTATION DE PENSEES

→ Parterre de
l'ancienne maison de
retraite

Vasques au
cimetière →



A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine »

Chacun le sait, à partir du 25 novembre et jusqu'au mois de mars, on peut tranquillement planter ses arbres et arbustes ; quelques membres du Conseil municipal et des bénévoles ont donc réaménagé les parterres de la rue Pierre Boutrouille et Jules Castille.



INFORMATIONS DIVERSES

ASSAINISSEMENT COLLECTIF (programme des travaux prévus) :

En 2021 : Rues Jules Mathon, Pierre Boutrouille et Augustin Quarré

En 2025 : Rues Carolus Mollet, Joseph Canivet, Léon Frénois, Henri Wiart, Achille Catillon, Auguste Dhinaut ;

CANAL SEINE NORD EUROPE : Dans le cadre du plan de communication grand public pour le Canal Seine Nord-Europe, un stand d'information mobile en extérieur se tiendra le jeudi 4 février 2021 devant la mairie et une permanence en mairie aura lieu le jeudi 18 février 2021 de 13 h 30 à 17 h sur rendez-vous ; des flyers seront distribués en temps opportun.

REUNION AVEC LES SERVICES DU DEPARTEMENT : Une réunion a eu lieu le 7 octobre 2020 avec Monsieur Jean-Jacques PENE, Responsable de l'Unité Etudes et Ressources, avec pour objet la **sécurité routière en agglomération**.

- **Comptage sur routes départementales** : suite au ressenti de certains riverains concernant la vitesse excessive des automobilistes, des compteurs ont été posés début novembre 2020 à chaque entrée du village (le dernier comptage date de 2018).
- **Aménagement de la place Sainte-Félicité** : de nombreux accrochages ont déjà eu lieu sur ces carrefours et de plus, force est de constater que le stationnement anarchique sur cet espace vert augmente le manque de visibilité et de plus saccage la pelouse ; la commune souhaiterait organiser le stationnement et revoir les conditions de circulation autour de cette place mais le recours à un maître d'œuvre est nécessaire pour ce projet. Dans l'attente, un arrêté d'interdiction de stationner sur ladite place a été pris et un panneau installé le 8 décembre 2020.
- **Sécurité** : en début d'année, le plan de circulation sera revu et dès que la météo le permet, des bandes de marquage seront effectuées au niveau des intersections.
- **Itinéraire des autocars scolaires** : De nombreux autocars scolaires empruntent des voies communales où la circulation est interdite aux poids lourds. Un rappel a été fait aux services concernés.



LOGEMENTS RUE DES FRERES PONCHON : Un courrier a été envoyé à la Société Immobilière Grand Hainaut à Valenciennes leur informant que nous attachons une attention toute particulière à l'embellissement du village et que nul quartier n'était épargné notamment la rue des Frères Ponchon. Nous leur avons signalé que les logements leur appartenant présentaient une façade négligée avec d'abondantes traces noires qui apparaissaient sur les murs. Nous leur avons demandé d'envisager à court terme un ravalement de ces façades.

ECLAIRAGE PUBLIC : Si vous constatez une panne d'éclairage public, veuillez la signaler au plus tôt à la mairie ; l'Entreprise LAVALLARD passe une fois par mois vérifier l'éclairage.

PROLIFERATION DES RATS : Des **sachets raticides sont disponibles en mairie** depuis quelques semaines (une information via le site de la page facebook de notre village et le panneau d'affichage avait été faite en octobre). Avec ces sachets, un récapitulatif des bonnes pratiques sur l'utilisation de produits raticides est fourni ainsi que des conseils pour éviter la prolifération.

TROTTOIRS ET FILS D'EAU : Tout riverain est tenu d'entretenir son fil d'eau et de nettoyer son trottoir (papiers divers, masques se retrouvent encore sur certains trottoirs).

Pour cette rentrée 2020, peu de changements au sein de l'équipe enseignante :

- Madame PRONIEZ pour la classe de TPS/PS/MS
- Madame DUDICOURT pour la classe de MS/GS
- Madame LANCE pour la classe de CP/CE1
- Monsieur BERLAN prend la fonction de Directeur et la charge de la classe de CE1/CM1 ; Madame CARUEL assure la journée de décharge le mardi.
- Madame MIELOT pour la classe de CE2/CM2 (remplacée en ce début d'année par Madame MARQUIS)

Dans la classe maternelle de Madame PRONIEZ a été installé en ce début d'année un vidéoprojecteur interactif permettant ainsi à l'ensemble des classes de l'école d'être équipé et d'offrir ainsi une ouverture au numérique à tous les élèves.

En janvier 2021, notre école de 5 classes comptera 113 élèves : 50 élèves en maternelle et 63 en élémentaire.

Bien entendu, la crise sanitaire qui a touché le pays a impacté l'école mais l'ensemble des enseignants ont su mettre en œuvre des trésors de ressources pour permettre d'assurer la continuité pédagogique pour chacun de nos élèves. Avec l'appui de la Municipalité, la rentrée de 2020 a pu s'effectuer dans de bonnes conditions. La santé et la sécurité de nos élèves restent une priorité pour l'ensemble des membres de l'équipe éducative.

Cette année, le marché de Noël ne pouvant pas avoir lieu, différentes actions ont été proposées : vente de jacinthes, grilles de Noël, calendriers et objets festifs. La Municipalité a également mis en place un concours artistique sur le thème de Noël auquel les élèves ont été très nombreux à participer.

Les traditionnelles photos de classe sont reportées au 16 mars 2021, dans l'attente de conditions sanitaires plus favorables.

Les représentants des parents d'élèves pour cette année 2020-2021 sont :

Parents d'élèves titulaires : Mesdames Nathalie GODON, Elisa PODSANY, Sarah COURTECUISSÉ, Hélène BRIDENNE, Aurélie GENCE

Parents d'élèves suppléants : Monsieur Olivier COPLO ; Mesdames Christelle SZCZESNY, Céline ROGE, Delphine COUILLOUX, Cécile CANUT

« Toutes nos pensées vont également pour la petite Alice, dont la bonne humeur et le sourire vont énormément nous manquer. »

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**• Maison ancienne perception**

L'immeuble de l'ancienne perception sis 5, rue Louis gilleron a été mis en vente le 16 juillet et a trouvé preneur le 14 novembre 2020 au prix de 137 500 €. Une maison certes avec un beau potentiel mais qui nécessite d'énormes travaux : électricité, chauffage, sanitaire, isolation, etc.....

• Café de Paris

La dépose des compteurs EDF et GAZ a été effectuée début décembre. La démolition de l'immeuble interviendra en début d'année. Vous retrouverez à la fin de cette brochure **une page souvenir** du café de Paris de 1946 à nos jours.

LA VIE LOCALE

CABINET MEDICAL

Place du Général Desailly Tél. : 03.21.59.58.87

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS

Docteur Romuald ANTONIAZZI

Tous les jours sauf le jeudi

Docteur Flora ANTONIAZZI

Tous les jours sauf le mercredi

PHARMACIEN

Mr LORRIAUX Jean-Pierre

8, place du Gl Desailly- Tél. : 03.21.59.54.97

Du lundi au vendredi

De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le samedi

De 9 h à 12 h

Pour connaître le médecin de garde, vous appelez le 03.21.71.33.33 ou votre médecin traitant qui vous communiquera par le répondeur le numéro de téléphone du service médical de garde. **En cas d'urgence vitale : composez le « 15 »**

Un service a été mis en place pour vous indiquer la pharmacie de garde (lieu, modalités d'accès) :

« **SERVIGARDES** » vous informe donc soit par téléphone au 0 825 74 20 30 soit par internet au www.servigardes.fr

CABINET INFIRMIER

Place du Gl Desailly - Tél. : 03.21.07.29.28

BILOT Marc Antoine 06.09.68.66.11

Claire MAREVILLE 06.98.63.09.68

David PLOMION 06.13.08.42.96

Nicolas DEBEVE 06.78.68.99.88

Stéphane PILARCZYK 06.23.21.48.77

LECLERCQ Véronique

29, rue Joseph Foulon 03.21.73.00.93

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Mr DUPRIEZ Gérard

3, rue Alfred Détournay 03.21.59.72.80

E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

11, ter rue Maurice Pierrache à OISY-LE-VERGER

Tél. : 03.61.47.10.17 - Fax : 03.61.47.10.23 – mail : marieclaire.sautarel@apreva-rms.fr

Quelques informations générales

60 chambres dont 2 chambres communicantes :

- 36 chambres en dépendance classique
- 12 chambres en unité de vie pour personnes handicapées âgées
- 12 chambres en unité de vie Alzheimer
- séjour permanent et temporaire

Aides financières

- habilitation à l'aide sociale, à l'allocation logement et à l'allocation personnalisée d'autonomie

Services à la carte payants :

Coiffure – esthétique –
Pédicure/podologue –
invités /repas extérieur

« Elior » prépare des repas à emporter 7J/7 pour le prix de 4.50€

(entrée, plat, fromage, dessert). Production sur place et menus établis par des diététiciennes
Pour tout renseignement, merci de vous rapprocher de l'accueil de l'EHPAD au 03.61.47.10.17.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OSARTIS-MARQUION

Au cours de la réunion du 17 juillet, il a été procédé à la nomination des Président et Vice-Présidents de la communauté de communes et à la constitution du bureau communautaire.

Président de la Communauté de Communes
Pierre GEORGET, Maire de Vitry-en-Artois

1^{er} Vice-Président en charge du Développement économique et touristique

Dominique BERTOUT, Maire de Corbehem

2^{ème} Vice-Président en charge des finances et des marchés publics

Jean-Luc BOYER, Maire de Bourlon

3^{ème} Vice-Président en charge de la mutualisation, de la contractualisation et de la coopération intercommunale

Stéphane TONNELLE, Maire de Ecourt-St-Quentin

4^{ème} Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire

Jean-Marcel DUMONT, Maire de Graincourt-les-Havrinvourt

5^{ème} Vice-Président en charge de la culture et du sport

Yves LEGROS, Maire de Villers-les-Cagnicourt

6^{ème} Vice-Président en charge du Service aux personnes âgées et handicapées

Hervé NAGLIK, Maire de Biache-Saint-Vaast

7^{ème} Vice-Président en charge du développement rural, de l'eau, de l'assainissement et des cours d'eau d'intérêt communautaire

Jean-François LEMAIRE, Maire de Palluel

8^{ème} Vice-Président en charge du développement numérique

Norbert GROBELNY, Maire de Arleux-en-Gohelle

9^{ème} Vice-Président en charge de l'enfance et de la jeunesse

Guy de SAINT-AUBERT, Maire de Sains-les-Marquion

10^{ème} Vice-Président en charge de la gestion des déchets et de l'environnement

Marc CAMPBELL, Maire de Dury

11^{ème} Vice-Président en charge de la voirie et des bâtiments communautaires

Philippe DUBUS, Maire de Haucourt

Les 77 élus se répartissent dans des commissions thématiques de travail et dans des organismes extérieurs

Commissions :

Enfance et Jeunesse : Marie-Christine GUENOT (titulaire)

Gestion des déchets – Eau, Assainissement, cours d'eau d'intérêt communautaire : Francis CORNU (titulaire)

Organismes extérieurs :

SYMEVAD : Francis CORNU (Suppléant)

Conseil d'Administration du Collège de Marquion : Marie-Christine GUENOT (titulaire)

LES DIFFERENTES COLLECTES

**COLLECTE ORDURES MENAGERES
TOUS LES MARDIS**

**COLLECTE DU TRI SELECTIF
TOUS LES 15 JOURS SEMAINE PAIRE**

**COLLECTE DU VERRE
Le premier mardi de chaque MOIS**

COLLECTE DES DECHETS VERTS

Du 1^{er} avril au 14 juillet : toutes les semaines

**Du 15 juillet au 14 septembre : tous les 15 jours
semaine paire**

**du 15 septembre au 14 octobre : toutes les
semaines**

Du 15 octobre au 15 décembre : tous les 15 jours

ENCOMBRANTS :15 mars et 12 octobre 2021

Attention : Un calendrier des différentes collectes est joint avec le bulletin

Contact : 0 800 10 25 35 (appel gratuit)
Communauté de communes : 03.21.600.600
www.cc-osartis.com

LA DECHETTERIE (nouveaux horaires)

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du lundi au jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Les vendredi et Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 45

Dimanche 9 h à 12 h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : 9 h à 12 h

Accès sur rendez-vous les samedi et dimanche

Vous pouvez y déposer : déchets verts, métaux, gravats, pneumatiques, encombrants, batteries, cartons, appareils électroménagers, huiles de vidange, textiles, peintures, piles et accumulateurs, radiographies.

Fabrice PERU

Responsable du service

Tél. : 03.21.600.606

fperu@cc-osartis.com

Les huiles alimentaires usagées sont à rapporter également en déchetterie. Ce geste de tri permet de les traiter et de les valoriser dans les meilleures conditions pour en faire du Biodiesel.

- **A la maison, j'attends que mon huile de cuisson refroidisse pour la mettre dans une bouteille vide (si possible celle d'origine)**
- **A la déchetterie, je dépose simplement ma bouteille dans la borne de collecte GECCO**



LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

75, rue de la Chapelle à Marquion

Permanence sur rendez-vous au 03.21.73.03.50 : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h à Marquion et à Oisy-le-Verger uniquement sur demande ; animations tous les matins pendant les périodes scolaires.

Les assistantes maternelles de notre village sont :

Isabelle BROY	07.78.31.94.42
Céline DOYENNETE	06.18.72.44.41
Roxanne DZIADEK	06.95.22.94.03
Catherine HENNEBICQ	06.47.85.74.57
Martine JANOWSKI	06.98.52.84.93
Amandine JASPART	07.83.60.35.09
Florence MOULIN	06.25.75.87.59
Christelle SZCZESNY	06.19.49.48.34
Béatrice THERY	06.11.77.80.38

LA MISSION LOCALE s'adresse aux 16-25 ans

sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles : une permanence est assurée à la Communauté de Communes 75 rue de la Chapelle à Marquion par **Monsieur DRUART** (03.21.73.97. 79) tous les mardis : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h et vendredis : de 9 h à 12 h - 14 h à 16 h.

Une permanence est également assurée par **Monsieur COCHET** pour les personnes **de plus de 26 ans** qui rencontrent ces mêmes difficultés le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h SUR RENDEZ-VOUS.

A.L.S.H. (Accueil de loisirs sans Hébergement) Tél. : 03.21.07.28.89

Lors des vacances scolaires, le service jeunesse d'Osartis-Marquion propose des programmes d'activités destinés aux enfants de 3 à 17 ans.

T.A.D. : Le transport à la demande : ce nouveau service mis en place par la Communauté de Communes Osartis-Marquion contre l'isolement des personnes indépendantes est destiné aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie et aux personnes à mobilité réduite de plus de 18 ans et/ou en situation de handicap de plus de 18 ans

Renseignements et réservations : 03.21 600 613

LES AUTRES SERVICES

Association 3 S - Scarpe-Sensée-Services (Anciennement ADMR) Pl. du Gl de Gaulle à 62128 ECOUST-ST-MEIN Tél. 03.21. 48.12.85 ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; permanence téléphonique aux mêmes horaires sauf le mercredi après-midi ; Une permanence a lieu à la mairie d'Ecourt-St-Quentin le 1^{er} **LUNDI** du mois de 14 h à 15 h.

A.S.S.A.D. HERMIES – MARQUION (Association de services à domicile et transports accompagnés) pour personnes âgées et en situation de handicap : 2, rue du centre à 62147 HERMIES - Tél. : 03.21.24.63.88
accueil.assadhermiesmarquion@orange.fr

A.I.S.M. – Services multiples 1, rue Jean-Jaurès 62860 ECOURT-ST-QUENTIN Tél. : 03.21.59.90.45
Travaux divers : Bâtiment (maçonnerie, carrelage, papier peint, peinture...) – Espaces Verts (jardinage, tonte, taille de haies, élagage, coupe d'arbres...) Entretien de tombes (réparation, nettoyage, fleurissement)

LES PERMANENCES A LA MAIRIE DE MARQUION

Assistante Sociale du Département

Mme CORNET Laurence - Tél. : 03.21.50.58.30

Le 2^{ème} lundi du mois de 14 h à 16 h et le 3^{ème} jeudi du mois de 9 h à 11 h – sur rendez-vous uniquement

Conciliateur de justice : Mr Pierre LEDENT – Tél. : 06.95.92.12.95

Dernier jeudi de chaque mois SUR RENDEZ-VOUS - pierre-marie.ledent@conciliateurdejustice.fr
 son rôle est d'aboutir au règlement des petits litiges opposant les particuliers leur évitant ainsi d'avoir recours à une instance de justice

Mutualité Sociale Agricole : Mme BAYART à BAPAUME

Sur rendez-vous le 1^{er} **lundi tous les 2 mois**

Permanence téléphonique à Bapaume Le Mardi de 9 h à 12 h au 09.64.10.01.16

CARSAT : permanence dans le camion itinérant devant la mairie de Marquion sur rendez-vous à prendre par mail à : interventionarras@carsat-nordpicardie.fr

Informations à transmettre : n° de sécurité sociale, nom, prénom, commune de résidence, téléphone, une adresse email et l'objet de la demande de rendez-vous

REVUE DE PRESSE

NOCES D'OR

Quatre couples ont fait connaître leur désir de célébrer leur cinquante ans de mariage : Annick et Jean-Claude CHOTARD, Pascale et Daniel ANTONIAZZI, Réjane et Jean-Michel LEGER et Josiane et Jean-Marie FRENOIS.

Plusieurs dates ont été retenues pour éviter le brassage trop important de personnes. Annick et Jean-Claude CHOTARD ont pu célébrer leur anniversaire de mariage le 4 octobre dans la salle polyvalente avec les règles en vigueur à cette période.

Hélas, les trois autres couples n'ont pu célébrer leurs noces d'or dans la salle polyvalente et Madame GUENOT, Maire, accompagnée d'un adjoint s'est rendue au domicile des couples pour leur présenter les félicitations de la Municipalité et leur remettre un cadeau.

Annick et Jean-Claude CHOTARD se sont mariés à Thourotte (Oise) le 4 avril 1970

Jean-Claude est né le 12 mars 1947 à Brunémont où il a passé toute son adolescence. Il entre très tôt dans la vie active puisque dès l'âge de 15 ans, il travaillera à Oisy-le-Verger dans la ferme de son oncle, Monsieur Albert FOULON.



Affecté dans un groupe de transports pendant une bonne partie de son service militaire (1966-1967), il sillonna les plus belles villes de France puisqu'il partira en mission à Biscarrosse, Montauban, La Rochelle, Angers... Il terminera son service militaire à Saint-Maixent dans les Deux-Sèvres à l'Ecole des Sous-Officiers.

Jean-Claude a eu une vie professionnelle bien remplie : de retour du service militaire, il travaillera en qualité de monteur d'antennes de télévision pendant deux ans pour une entreprise douaisienne puis en qualité de livreur de charbon-fuel (1969 à 1976) pour Monsieur François HURET à Oisy-le-Verger. En avril 1976, il intégrera l'usine Renault de

Douai jusqu'à sa retraite en 2004 mais il n'abandonnera pas pour autant son ancien employeur, Monsieur Huret, pour lequel il continuera à travailler jusqu'au début de l'année 1985.

Annick est née le 29 mai 1951 à Fressies mais elle passera toute son enfance à Thourotte, une ville de l'Oise où son père est éclusier. Elle travaillera dans plusieurs usines de la région picarde tout d'abord dans une usine pharmaceutique au Plessis-Brion en 1968 puis à Clairois dans une usine de pneumatiques de 1969 à 1970. C'est en passant ses vacances à Brunémont chez une tante qu'elle rencontre Jean-Claude.

Annick et Jean-Claude se sont mariés à Thourotte le 4 avril 1970 et se sont installés à Oisy-le-Verger en novembre de la même année. Ils ont trois enfants : Isabelle, Muriel et Christophe ; sept petits-enfants : Alicia, Nikolas, Andréa, Alexandra, Mathieu, Elisabeth, Arthur, et un arrière-petit-fils Samuel.

Annick et Jean-Claude ont longtemps voyagé pour maintenant se consacrer pleinement à leur petite famille.

Pascale et Daniel ANTONIAZZI se sont mariés à Arras le 24 octobre 1970

Daniel et Pascale sont nés à Arras, lui le 5 août 1950 et elle le 28 mars 1952 et tous deux ont passé leur adolescence dans cette ville ; ils se sont connus en troisième et depuis cette date ne se sont plus quittés .

Daniel est d'origine Italienne : sa famille vient de CANTIGA, (Parme - Italie du Nord). Cadet d'une fratrie de trois enfants, il garde une profonde admiration pour ses parents : sa mère l'a élevée avec sa sœur aînée ; son père est connu pour son passé de résistant.

Daniel et Pascale se sont mariés le 24 octobre 1970 ; un mois plus tard, direction Lille où tous deux entament une longue vie d'étudiant : la Faculté de Médecine pour Daniel et le Lycée Gaston Berger pour Pascale. Etudiants et parents puisque Romuald naîtra en 1971.



La fin des études de Daniel coïncidera avec la naissance de Lisa en 1978.

En 1979, Daniel s'installe à Oisy-le-Verger, rue Georges Watissée et quelques temps après il reprendra une partie de la patientèle du Docteur Samain. Cinq ans après, en 1984, Daniel s'installe Rue Louis Gilleron, une autre date qui correspond avec la naissance de Flora.

Père et fils s'associent en 2002 ; Daniel fera valoir ses droits à la retraite en 2016 et sa fille cadette le remplacera.

Daniel et Pascale ont 6 petits-enfants : Agathe, Paul, Dilan, Théo, Léandre et Anselme

Daniel fait de multiples activités avec ses amis comme l'apiculture, le jardinage.... Quant à Pascale, elle voue, depuis 2005, une véritable passion pour la poterie ; elle a d'ailleurs effectué une formation dans ce domaine à l'Ecole d'Art de Douai et quelques stages avec des céramistes connus ; les habitants ont eu, d'ailleurs, le plaisir de découvrir son travail à travers les journées portes-ouvertes qu'elle organisait chez elle.

Réjane et Jean-Michel LEGER se sont mariés à Oisy-le-Verger le 1^{er} août 1970

Jean-Michel est né à Cambrai le 30 mars 1949. Il a passé toute son adolescence à Oisy-le-Verger où il a pratiqué le football pendant sa jeunesse et aussi en vétéran. Il effectue son service militaire à l'unité des parachutistes de Pau (Pyrénées-atlantiques). A l'âge de 17 ans, titulaire d'un C.A.P. de mécanique auto, il entre à l'usine « la Lainière » de Cambrai ; il y restera 35 ans et terminera en qualité de responsable d'atelier. En 2000, alors âgé de 51 ans, il fait une formation à l'A.F.P.A. de Liévin, passe son baccalauréat et devient à son tour formateur toujours à Liévin jusqu'à sa retraite en 2009.

Réjane est née à Péronne le 7 avril 1949 ; elle est âgée de 10 ans lorsqu'elle arrive à Oisy-le-Verger. Vers l'âge de 17 ans, titulaire d'un C.A.P. de sténo-dactylo, elle entre également à « la Lainière » de Cambrai où elle y travaillera pendant 8 ans. Après quelques années consacrées à l'éducation de ses enfants, elle reprendra en 1982 son activité à « la lainière » de Cambrai jusqu'à sa fermeture. En 1995, après avoir effectué une formation auxiliaire de vie, elle effectuera plusieurs remplacements à la Maison de Retraite de Oisy-le-Verger jusqu'à sa retraite en 2009.

Réjane et Jean-Michel se sont connus tout simplement dans le village et c'est donc à Oisy-le-Verger qu'ils se sont mariés le 1^{er} août 1970. Ils ont deux enfants : Yannick qui est né en 1971, Céline en 1973 et 4 petits-enfants : Julien, Clément, Juliette, et Florine.

Réjane et Jean-Michel ont eu le plaisir d'élever deux de leurs petits-enfants en l'occurrence Clément et Florine mais ont profité des vacances scolaires pour rendre visite à leur fils installé à Gap (Hautes-Alpes) et s'occuper ainsi de leurs deux autres petits enfants Julien et Juliette.



Réjane pratique la marche, aime beaucoup la lecture : elle est d'ailleurs bénévole à la Bibliothèque du village. Quant à Jean-Michel, c'est un plaisir d'aller aider son ami Jean-Pierre à la ferme.

Lors des Noces d'Or de Jean-Michel et Réjane et de Daniel et Pascale, un hommage a été rendu à leur ami commun Joël Leconte décédé brutalement en 1989 ; Joël a également joué au football dans l'équipe des vétérans et était parrain de Yannick, fils de Jean-Michel et Réjane et de Flora, fille de Daniel et Pascale.

Josiane et Jean-Marie FRENOIS se sont mariés le 31 octobre 1970 à WALLERS.

Jean-Marie FRENOIS est né le 3 novembre 1947 à Oisy-le-Verger où il y passera toute son adolescence.

Il effectue son service militaire d'une durée de 16 mois en Allemagne où il est affecté dans les chars. Dès son retour du service militaire, il entre « à la lainière » de Cambrai avant d'intégrer, en avril 1972, l'usine Béghin. En mai 1973, il travaillera pendant plus de 34 ans au Collège de Wallers, avec sa future épouse, en qualité de concierge et agent d'entretien. Il fera valoir ses droits à la retraite en novembre 2007.

Josiane DEPRES est née le 13 juin 1948 à HAVELUY ; elle passera toute son adolescence dans le

valenciennois, à Wallers. Dès l'âge de 15 ans, elle travaillera en qualité de dame de compagnie à Valenciennes.

Josiane et Jean-Marie se sont rencontrés fin 1969 lors d'un bal grâce à une amie commune. Ils se sont mariés le 31 octobre 1970 à Wallers. En 1971, ils emménagent à Oisy-le-Verger.

De leur union, sont nés quatre enfants : Isabelle en 1972, Jérôme en 1973 qu'ils ont hélas perdu quelques jours après sa naissance, Céline en 1974 et Eric en 1976. Trois petits enfants Raphaël, Pauline et Guillaume sont venus agrandir le cercle familial.

En 1973, Josiane travaillera au collège de Wallers jusqu'à sa retraite en 2002.

Jean-Marie et Josiane garderont toujours une certaine nostalgie pour Oisy-le-Verger si bien qu'en 1987 le couple achètera une maison rue Auguste Visticot qu'ils rénoveront pour y habiter en 2007.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser la cérémonie sous sa forme habituelle.

Seuls quelques membres du Conseil Municipal ont assisté à cette cérémonie ; la présence des anciens combattants était également fortement déconseillée.

FETE DES JEUNES DIPLOMES

La municipalité a remis un chèque cadeau aux adolescents ayant obtenu un diplôme à la fin de l'année scolaire 2019-2020 : Audrey ADAMSKI, Yann ADAMSKI, Maureen CARPENTIER, Alice DECAUDAIN-GODON, Lukas DELEVAQUE, Antoine DUPRIEZ, Alexandre FOULON, Julian GARBEZ, Constance GUENOT, Julie LEMOINE, Margot LE NOC, Océane MOULIN, Corentin MOULIN, Enola TABARY, Adam TAHIRI, Sophie TASSEL et Célia VASSEUR ;

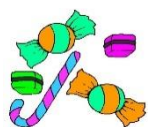
Dans l'impossibilité de recenser tous les diplômés, une inscription avait été demandée dans le bulletin municipal de juin 2020.



DECEMBRE EN FETE



Jeudi 17 décembre, les élus ont confectionné les sachets de friandises destinés aux enfants de l'école.



La Municipalité a dû s'adapter aux contraintes sanitaires ; le Père Noël s'est rendu dans chacune des classes distribuer les friandises : une des rares photos prises lors de cette manifestation est la classe de maternelle (dans les autres classes les élèves âgés de plus de 6 ans portent le masque).



Vendredi 18 décembre, les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont préparé près de 175 colis destinés à être distribués aux personnes âgées de plus de 65 ans.



LA VIE PAROISSIALE

RENTREE DU CATECHISME 2020-2021

Le catéchisme a lieu dans la salle de musique :

CE2 : Véronique BOUTROUILLE - CM1 et CM2 : Marie-Christine GUENOT

Les séances ont eu lieu de septembre à fin octobre puis suspendues en raison de la crise sanitaire.

LES COMMUNIONS

Les communions avaient été reportées en novembre ; hélas, en raison du nouveau confinement, toutes les cérémonies religieuses ont été de nouveau annulées à partir du lundi 2 novembre ;

Une **boutique Solidaire** animée par les bénévoles du Secours Catholique « *Texti 'solidarité* » est ouverte à Marquion 33 bis route nationale (ancienne boulangerie) le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 : permanence solidarité sur rendez-vous à prendre au 06.89.63.03.90 ; 14 h à 16 h 30 : ouverture de la boutique solidaire et le vendredi de 14 h à 16 h 30 : ouverture de la boutique solidaire

PREPARATION AUX BAPTEMES

Marie-Françoise VARLET

Tél. : 06.81.24.82.95

SECRETARIAT DE LA PAROISSE

48 route nationale à Marquion

Tél. : 03.61.47.54.39

Ouvert le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

p.chistroisauveur@laposte.net

ETAT CIVIL (de juin à Décembre 2020)

BIENVENUE à :

Calie WAROQUIER, née le 29 juillet 2020, fille de Jordan WAROQUIER et de Alice SARAZIN

Malone DEPARIS, né le 21 août 2020, fils de Benjamin DEPARIS et de Caroline FLEURY

Isaac FLUET, né le 3 septembre 2020, fils de Alexis FLUET et de Adélaïde LEPRETRE

Simon CLERY, né le 11 septembre 2020, fils de Nicolas CLERY et de Amélie MOLLET

Gabin DEUDON, né le 19 octobre 2020, fils de Mathieu DEUDON et d'Eloïse BROY

Tinaëlle DRINAL, née le 21 décembre 2020, fille de Thierry DRINAL et de Gwenaëlle GAUGUET

Luna DHAINAUT, née le 28 décembre 2020, fille de Maxence DHAINAUT et de Tatiana POIX

UNE PENSEE POUR :

Pierre PENNEQUIN, décédé le 28 juillet 2020 à Cambrai à l'âge de 85 ans

Patricia URBANICK Veuve LEGER décédée le 7 août 2020 à Dechy à l'âge de 60 ans

Roméo RONTAUROLI, décédé le 11 septembre 2020 à Arras à l'âge de 58 ans

Nordine DAIFI, décédé le 14 septembre 2020 à Dechy à l'âge de 67 ans

Lisiane CARON décédée le 23 octobre 2020 à Oisy-le-Verger (EHPAD) à l'âge de 62 ans

Josette CASTILLE Epouse CARON, décédée le 14 novembre 2020 à Dechy à l'âge de 70 ans

Michèle DHAINAUT Epouse DELVINCOURT, décédée le 28 novembre 2020 à Valenciennes à l'âge de 61 ans

Hommage à Roméo RONTAUROLI et Michèle DELVINCOURT

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de **Roméo Rontaurol** le vendredi 11 septembre 2020 à l'âge de 58 ans et de **Michèle DHINAUT Epouse DELVINCOURT** à l'âge de 61 ans le 28 novembre 2020.

Roméo est né le 15 juillet 1962 à Cambrai.



Il a commencé sa carrière en 1982 en qualité d'agent technique en même temps que ses collègues du Secrétariat de Mairie, Jean-Marie et Martine.

Il a toujours accompli ses fonctions avec une implication, une disponibilité, une gentillesse et surtout une discrétion exceptionnelles. Outre ses fonctions au sein de la commune, il a également rendu des services aux résidents de l'ancienne maison de retraite du village pour résoudre au plus vite et au mieux les petits problèmes techniques ou d'agencement que ces personnes âgées pouvaient rencontrer au quotidien.

Il était également présent à toutes les manifestations patriotiques notamment en sa qualité d'ancien chef de corps et Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

Il s'est engagé au Centre de Première Intervention de Oisy-le-Verger le 1^{er} mars 1985 sous le matricule 2096 pour terminer au grade d'adjudant chef le 1^{er} décembre 2005. Le 2 janvier 2006, suite à la fermeture du CPI de Oisy-le-Verger, il s'engage avec ses collègues de l'époque au Centre de Secours de Marquion.

Il nous a quittés après avoir fait face à la maladie d'une part et au décès de son épouse en avril dernier d'autre part.

La commune de Oisy-le-Verger, les élus qui se sont succédés depuis 1982, ses collègues, la population sans oublier ses collègues du Centre de Secours de Marquion lui ont rendu hommage le mercredi 16 septembre.

Michèle Dhinaut Epouse Delvincourt

Née à Oisy-le-Verger le 7 octobre 1959, Michèle est l'aînée d'une fratrie de cinq enfants. Elle passera toute son enfance à Oisy-le-Verger : l'école, le patronage... (qui était à l'époque une alternative au centre de loisirs).



Titulaire d'un C.A.P. d'employé de collectivités, elle travaillera à la Chocolaterie Cardon de Cambrai avant d'intégrer l'ancienne maison de retraite de notre village dirigée à l'époque par la congrégation religieuse puis par

le C.C.A.S.

Michèle se marie à Oisy-le-Verger le 10 mars 1979 ; de son union naît Christophe, le 6 mars 1984.

En 2011, elle combat avec courage la maladie ; hélas, une récente récurrence l'a emportée le 28 novembre 2020. Nous garderons le souvenir d'une femme souriante, d'une extrême gentillesse car Michèle avait beaucoup d'empathie pour son entourage. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 3 décembre 2020.



LA VIE ASSOCIATIVE

LA SOCIETE DE CHASSE

L'année 2020 aura été difficile pour les chasseurs de notre société : une nouvelle fois la canicule de l'été dernier n'a pas permis une reproduction optimale de la faune sauvage. L'épidémie de COVID-19 et les périodes de confinement ont aggravé cette situation et ont restreint la présence des chasseurs sur notre territoire. Malgré tout, nous avons pu poursuivre nos efforts de repeuplement, principalement en faisans, que beaucoup d'entre vous retrouvent avec plaisir dans leur jardin ou au détour d'un chemin.

Nous formulons l'espoir que la prochaine saison nous apporte de nouveau le plaisir d'arpenter la plaine en retrouvant les joies et la convivialité de notre activité de loisir.

Le comptage du gibier auquel vous êtes tous cordialement conviés aura lieu le **dimanche 14 mars 2021** ; c'est un moment important de la vie de la commune et nous espérons vivement l'organiser.

A l'occasion de cette nouvelle année, les chasseurs de notre société vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2021.

Le Président
Pierre DESMAZIERES

ARTISTES EN HERBE

Tout d'abord, nous tenons à remercier Monsieur Jean-Pierre LEGER, ancien Maire, de l'aide et du soutien apportés à l'association durant de longues années. Nous lui souhaitons repos et bonne santé et nous avons aussi une pensée émue pour Roméo qui nous a quitté trop vite, nous n'oublierons pas sa gentillesse et sa disponibilité à notre égard.

En raison du COVID, l'association « Artistes en Herbe » vit au ralenti comme beaucoup autour de nous : pas d'exposition, pas de marché de Noël, pas de réunion entre nous et cela nous manque beaucoup.

Nous espérons que l'année nouvelle sera plus optimale dans l'élaboration de nouveaux projets, de nouvelles rencontres.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année, une bonne santé surtout.

Bien cordialement,
La Présidente, Catherine HENNEBICQ
et Monique FONTAINE

COMITE D'HISTOIRE LOCALE

Les recherches sur l'histoire de notre village continuent. Nous avons aidé quelques personnes en recherche de leurs ancêtres. Nous rendons hommage à Irénée Sacleux qui était membre de notre association et toujours présent dans nos activités.

Nous avons encore quelques exemplaires du livre sur « *la vie à Oisy durant la première guerre mondiale* ».

Les manifestations de 2020 sont reportées à l'année prochaine ainsi que les deux lotos qui auront lieu les 14 février et 28 novembre 2021.

L'exposition se fera le week-end des 18 et 19 septembre prochains.

Le Comité d'histoire locale vous présente tous ses vœux de bonne et heureuse année.

Le Président
Grégoire DELFORGE

LES GOURMANDES

Cette année, une pause nous a été imposée, ce que chacun peut comprendre aisément.

Cependant, des membres de l'association ont réfléchi, sélectionné, voire tester les recettes qui seront proposées à la réalisation commune, dès que cela sera possible.

Nous espérons vous rencontrer le 16 février, jour du mardi-gras, à la salle polyvalente pour une dégustation de crêpes, devenue traditionnelle.

L'ensemble de l'association vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La présidente
Bernadette DELOT

OISY POUR LA VIE

C'est une première année qui s'écoule pour notre association, une année particulière mais tout de même bien remplie.

Durant ses 6 mois d'existence en 2020, dans un contexte particulier, notre association a organisé une tombola, et a créé avec succès dès le mois d'octobre un club hebdomadaire d'arts créatifs pour petits et grands, tous les samedis de 10h00 à 11h30 au centre de loisirs.

2021, sera pour nous tous une année, nous l'espérons plus festive. Nous avons de multiples projets à concrétiser pour vous les présenter cette année, en plus de cela, nous continuerons à vous retrouver le samedi matin pour réaliser toujours plus d'activités.

Vous pouvez nous retrouver, nous contacter ou simplement vous informer, sur notre page facebook «**La vie à Oisy-le-Verger**».

Je tiens également à remercier, le bureau de l'association, ainsi que tous les membres pour leur investissement.

Notre bureau est composé de : Foulon Alexandre (Vice-Secrétaire), Szczesny Christelle (Secrétaire), Godon Nathalie (Trésorière), Chevalier Manon (Vice-Présidente), Foulon Benjamin (Président).

Dans l'attente de vous retrouver toujours plus

nombreux, les membres de l'association vous présentent leurs vœux les plus sincères pour cette année 2021.

Le Président
Benjamin FOULON



LA BIBLIOTHEQUE L'OISY'R

Les membres de la bibliothèque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 en espérant que celle-ci soit plus réjouissante que celle qui vient de se terminer.

En raison du Covid-19, nous n'avons pu organiser d'activités comme nous en avons l'habitude ; nous «croisons les doigts » pour que tout rentre dans l'ordre et que nous puissions vous en proposer cette année.

En raison des contraintes sanitaires, nous avons dû nous adapter et proposer pendant un temps un accueil sur rendez-vous qui a très bien fonctionné d'ailleurs.

Comme chaque année, de nombreuses nouveautés ont été acquises : des romans et documentaires adultes ; des BD ; des romans et documentaires pour la jeunesse et des albums pour les tout-petits.

Nous aurions besoin de renforcer notre équipe d'un ou deux bénévoles, surtout pour le mercredi après-midi alors si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Nous rappelons que l'adhésion est gratuite pour les enfants de moins de 16 ans et résidant à Oisy-le-Verger et de 10 euros pour les adultes.

Nos horaires d'ouverture : lundi : 14 h 30 à 15 h 30 ; mercredi matin : 10 h à 12 h et le mercredi après-midi : 14 h 30 à 16 h 30 ; samedi : 14 h à 17 h

La Présidente
Sandrine CORNU

LE CLUB DES AINES

Notre association vous invite à nous rejoindre afin de partager chaque jeudi après-midi quelques heures de distraction et d'amitié autour de différents jeux de société sans oublier la traditionnelle pause gourmande.

Nous vous souhaitons une excellente année 2021 et accueillerons avec plaisir toute personne désireuse de s'investir dans notre club.

La Présidente
Bernadette DELOT

LE JUDO CLUB, LA ROUE LIBRE, LA CHAUSSURE VERTE

Le tissu associatif n'est pas épargné par la pandémie du coronavirus. La saison a repris en septembre avec le strict respect du protocole : gel hydroalcoolique, désinfection des tapis, nettoyage et aération de la salle Hélas, le club a dû suspendre ses activités en salle fin octobre. Les marcheurs ont également souffert « moralement » puisqu'ils ont dû renoncer pendant quelque temps à leur promenade hebdomadaire.

Dès la rentrée, le club a tenu son assemblée générale et a procédé à de nouvelles élections suite au départ de Daniel MATHIEU pour raisons de santé. Tous les membres de l'association remercient Daniel mais aussi Ursula pour leur dévouement au sein de l'association ; sans relâche, ils ont pendant des années emmené le groupe de marcheurs chaque jeudi et dimanche, participé activement que ce soit à l'organisation des fêtes du 14 juillet ou encore aux différents repas....

Pascal BOUTROUILLE a été nommé Trésorier de l'association ; les autres membres restent inchangés.

Nous espérons vivement reprendre les activités et surtout les manifestations que nous organisons comme le « Parcours du Cœur » ou encore les traditionnelles sorties du 14 juillet.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter un membre du club :

Hervé GUENOT : 06.62.56.54.03 Mr/Mme CORNU : 03.21.59.67.22

Pascal BOUTROUILLE : 06.84.53.28.63

L'ensemble des membres toutes disciplines confondues vous souhaitent une très bonne année 2021 : joie, bonheur et santé pour toute votre famille.

Bien cordialement
Le Président
Hervé GUENOT

LA CHORALE COUP DE CHŒUR

Alors que l'humanité écrit une page de son histoire, chacun d'entre nous vit et subit les conséquences de cette pandémie. Il ressort de ceci que les relations humaines que nous avons tout naturellement avant nous manquent cruellement et il est clair que, dans nos associations, ce lien humain est la base de leur existence.

Pour le moment l'association « Coup de Chœur » maintient le cap et lors du peu de répétitions que nous ayons faites, il en est ressorti une forte motivation et un vrai bonheur de se retrouver.

Nous espérons pouvoir, en Avril 2021, vous accueillir lors du festival « Chansons d'Avril » prévu les 9, 10 et 11 avril à la salle polyvalente.

Nous souhaitons que l'année 2021 soit l'année des retrouvailles et nous vous présentons tous nos meilleurs vœux.

Le Président
Marc Antoine BILOT

L'ARBRE A PALABRES

L'association *L'Arbre à Palabres* a fêté son premier anniversaire en septembre 2020. Notre première Assemblée Générale a eu lieu le 25 septembre 2020 et à cette occasion le Conseil d'Administration a intégré de nouveaux membres.

Certes, les conditions sanitaires ont perturbé notre action et les réunions thématiques ont dû s'arrêter dès fin février. Néanmoins le Bio Marché, né le 16 janvier 2020, a pu se poursuivre grâce à l'intervention de notre ancien maire Jean-Pierre Léger et au soutien de Madame le Maire Marie-Christine Guénot.

Il s'est développé avec l'arrivée de nouveaux producteurs. Et nous remercions Thomas Dherbecourt pour la jolie affiche qu'il a créée pour le marché.

Par ailleurs le projet de plantations d'arbustes mellifères a pu débuter avec quelques parterres autour de l'Église.

L'an 2021 verra, nous l'espérons, le premier anniversaire et la poursuite du marché, la reprise des réunions thématiques (par exemple sur les thèmes du jardinage au naturel, du « zéro déchet ») ainsi que la mise en œuvre de nouveaux projets : atelier jeunes parents, atelier couture débutants, rencontre avec le Symeivad, visite de jardins remarquables, etc...

L'Arbre à Palabres est en recherche de nouveaux bénévoles actifs afin d'être en mesure de concrétiser tous ces nouveaux projets. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021.

En 2021, « Palabrons » ensemble

Le Président

Le Bureau :

Xavier Thuilliez, Président - Martine Liénard, Trésorière

Françoise Boufflers-Hautfenne, secrétaire.

Blog : <http://www.assolarbreapalabres.blogspot.com> Sur Facebook : L'Arbre-à-Palabres OLV

Mail : assolarbreapalabres@gmail.com

Xavier THUILLIEZ

LA SOCIETE LA ROCHE DOREE

A l'occasion de cette nouvelle année, les membres de l'association « la Roche Dorée » vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2021.



Rempoissonnement du marais le 3 décembre

Je profite également de ce bulletin, pour vous faire part du changement des membres du bureau.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook : lateam rochedorée

Mail : larchedorée62@gmail.com

Le Président

Laurent Vaillant

LE CAFE DE PARIS

En 1945, Julien Richard sera le premier à occuper ces lieux ; de plus, il aménagera un petit atelier de ferronnerie derrière le café où il travaillera avec Daniel Jacob.

En 1946, Julien s'installe comme quincailler. Trois femmes se succéderont à la gérance du Café de Paris de 1946 à 2007 : trois femmes dynamiques qui avaient le sens de la gestion, de l'organisation et qui ont su, à leur manière, animer ce « bistrot » du village.

PHILIPPINE

En 1946, Daniel Jacob reprendra avec son épouse, Philippine, la gérance de ce café et tous deux travailleront ensemble durant 15 ans. Au décès de son mari, en 1961, Philippine continuera à exercer pendant 16 ans et multipliera les activités du Café de Paris qui deviendra ainsi le lieu emblématique du Centre du village : elle vendra ainsi des cartes postales, des articles

de pêche et fera du Café de Paris un véritable lieu de rencontres : siège de nombreuses associations du village (pêche, foot, majorettes, musique, anciens combattants...) mais aussi lieu de réceptions familiales et associatives. Une autre activité viendra se greffer en 1963, celle de station service.

Avant de prendre sa retraite en 1977, Philippine aura le plaisir de côtoyer quelques grands acteurs comme Philippe Noiret, Patrick Chesnais, Suzanne Flon, lors du tournage du film « Monsieur Albert » en 1976.

De gauche à droite : Berthe Canivet, Jean-Marie Dhermy, Suzanne Dhermy, Albert Boudart, Philippine Jacob, Gillette et Pierrette Desprez, Mr et Mme Desprez



SUZANNE

Après avoir tenu pendant 17 ans le café rue Pierre Boutrouille, Suzanne reprendra à son tour le Café de Paris en 1977 et se retrouvera très vite seule puisque son mari décèdera un an plus tard à l'âge de 45 ans ; elle gèrera seule l'établissement jusqu'en 1990. Durant cette époque, le « Café de Paris » restera le siège de nombreuses sociétés comme la chasse, le football, les anciens combattants, la société de Pêche, l'amicale des Sapeurs pompiers ; les associations se retrouveront non seulement pour faire leur réunion mais aussi pour partager des repas conviviaux. Les anciens d'Oisy auront également l'habitude de se retrouver le samedi soir et le dimanche midi pour la traditionnelle belote. Chaque année, à l'occasion de son anniversaire, le 14 juillet, Suzanne fêtera cet événement et décorera la façade du Café de Paris aux couleurs de la République.



SYLVIE

Suzanne prendra sa retraite en 1990 et c'est sa nièce par alliance, Sylvie, qui sera donc la dernière gérante de ce lieu emblématique jusqu'en 2007. Ce lieu restera le siège des sociétés locales, lieu de réunions ; des repas seront toujours organisés par les associations et certains habitants du village prendront l'habitude de se retrouver le jour de la Ducasse de juin pour les « moules frites » que Sylvie organisera avec sa maman. Une autre activité viendra se greffer au sein du Café de Paris : LE LOTO et Sylvie accueillera une nouvelle clientèle fidèle à ce jeu phare de la Française des jeux.

Sylvie arrêtera la gérance du Café en 2007. Depuis cette date, le Café de Paris sera hélas à l'abandon.

La Municipalité en fera l'acquisition en 2018 avec l'espoir, certes, de lui redonner une seconde vie. Hélas, à la suite d'abondantes infiltrations, le bâtiment s'est fortement dégradé entraînant un montant des travaux de plus de 750 000 euros et le projet de rénovation a donc été abandonné. La démolition était la seule alternative.



CALENDRIER DES FETES 2021

Vous pouvez d'ores et déjà réserver sur vos agendas les dates des prochaines fêtes ; les horaires pour certaines manifestations seront précisés ultérieurement dans les flash «Village de Oisy-le-Verger »

FEVRIER

Dimanche 14 : Loto organisé par le Comité d'histoire Locale

Mardi 16 : **Après-midi crêpes** pour les enfants proposé par l'Association « les gourmandes » (gratuit)

MARS

Dimanche 14 : Comptage du gibier organisé par la Société de Chasse

Vendredi 19 : **Commémoration de la guerre d'Algérie** à 18 h.

AVRIL

Vendredi 9, Samedi 10 et dimanche 11 : **Chansons d'avril** Organisé par la « Chorale Coup de Chœur »

Dimanche 18 : **Parcours du cœur** départ 9 h 30 de la place de la Mairie suivi d'un repas vers 13 h à la salle polyvalente.

Mercredi 28 : Bingo des enfants organisé par le comité des fêtes

MAI

Samedi 8 : **Commémoration de la victoire de 1945** à 11 h.

Dimanche 9 : **Exposition « Fête du Printemps »** par « Artistes en herbe » à la salle polyvalente

Dimanche 23 : Brocante sur la place verte de 7 h à 16 h.

Vendredi 28 : Fête des voisins

Samedi 29 : Fête des nouveau-nés à 11 h à la salle de musique

Dimanche 30 : Voyage à Honfleur

JUIN

Vendredi 21 : Fête de la musique

JUILLET

Dimanche 4 : Voyage à Troyes (soldes)

Mardi 13 : **Retraite aux flambeaux**

Mercredi 14 : **Randonnée des 4 départements** pour les cyclos et circuits VTT organisés par la « roue libre » : Départ de l'école à partir de 7 h ;

Parcours marche organisé par la « Chaussure verte » : départ vers 9 h.

16 h : Salle polyvalente : **Palmarès du concours des maisons fleuries** et remise des **diplômes d'honneur du travail**

17 h : place verte : **jeux** organisés par la Municipalité et les Associations

22 h 30 : Terrain de Football : **feu d'artifice**

AOUT :

Dimanche 15 : Voyage à Etretat

SEPTEMBRE

Samedi 18 et Dimanche 19 : Exposition organisée par le Comité d'Histoire Locale

OCTOBRE

Dimanche 3 : Ducasse

Célébration des Noces d'Or

Dimanche 10 : **Marche** à 9 h et à 13 h « **repas** de rentrée » organisé par le « Judo club, la roue libre, la chaussure verte ».

Dimanche 24 : **Repas des aînés**

Vendredi 29 : « **HALLOWEEN** » organisé par la Municipalité – rassemblement place verte

NOVEMBRE

Samedi 6 : **Repas du Comité des fêtes**

Jeudi 11 : **Commémoration de l'Armistice 1918**

Samedi 21 et Dimanche 22 : **Fête de la Sainte-Cécile** organisée par la « Chorale coup de chœur »

Dimanche 28 : **Loto** organisé par le Comité d'histoire locale

Et Marché de Noël à Trèves (Allemagne)

DECEMBRE

Dimanche 5 : **Marché de Noël** organisé par l'association « Artistes en herbe »

Lundi 6 : Fête de la **Saint-Nicolas**

Samedi 11 : Fête des jeunes diplômés

Vendredi 17 et Samedi 18 : Distribution du Colis des aînés par les élus

- Une réception en l'honneur des médaillés du travail est programmée en 2021 ; la date vous sera communiquée ultérieurement.
- Un thé dansant est également prévu (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).